



**CNT-SO, CGT EDUC'ACTION, SN FO LC, SGEN CFTD, SIAES-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA FO, SNUEP-FSU, SUD EDUCATION**  
**Lycées éducation prioritaire :**

**Pas de nouvelle réponse de la Ministre depuis sa venue à Marseille le lundi 29 novembre : Les personnels restent mobilisés**

Nos organisations syndicales soutiennent les personnels des lycées de l'éducation prioritaire mobilisés depuis plusieurs mois (grèves, manifestations, rassemblement...). Elles se félicitent de la réussite de la mobilisation du mardi 10 janvier 2017 à Marseille. Elles considèrent qu'il est de leur responsabilité de proposer un cadre commun et fédérateur de mobilisation afin de maintenir, voire d'élargir, la mobilisation à un haut niveau dans la durée.

Car la prolongation de la clause de sauvegarde jusqu'à la rentrée 2018 incluse et l'annonce de 450 postes pour les lycées « défavorisés » ne répondent pas aux attentes des personnels de dispositifs pérennes.

Nos organisations syndicales ont en outre pris connaissance du courrier du recteur du 15 décembre 2016 et de la liste académique des lycées concernés par la répartition des 40 emplois supplémentaires alloués à l'académie au titre des « lycées les plus fragiles ». Nous avons pris acte de la présence de tous les lycées de l'éducation prioritaire dans cette liste, et nous demandons que le CTA soit consulté sur l'élargissement de cette liste pour la rentrée 2017.

Nous demandons :

- le maintien des LGT et LP dans l'éducation prioritaire.
- que l'affirmation politique que les lycées ont vocation à rester dans l'éducation

prioritaire se concrétise sous la forme d'un classement opposable incluant tous les lycées actuellement classés en ZEP. Nous demandons toujours l'ouverture d'un groupe de travail visant à poser les bases d'une carte renouée et élargie des lycées de l'éducation prioritaire sur des critères objectifs et transparents.

- que la liste des lycées destinataires des 450 postes annoncés soit portée à notre connaissance dans les plus brefs délais
- que l'attribution de ces moyens supplémentaires se fasse dans la plus totale transparence
- que l'indemnité REP et toutes les bonifications soient maintenues et étendues à tous les personnels en exercice (AED, AESH, ...)

Le Ministère doit recevoir l'intersyndicale nationale en audience pour évoquer ces points le 19 janvier, jour de la prochaine mobilisation nationale.

L'intersyndicale académique appelle à poursuivre l'action sous des formes diversifiées permettant son élargissement. Elle appelle à une nouvelle journée d'action jeudi 19 janvier 2017. Elle appelle à manifester jeudi 12 janvier 2017 à 10 h 30 du Lycée Thiers à la DSDEN 13 de Marseille. Elle dépose un préavis de grève pour couvrir les décisions unitaires de grèves prises dans les assemblées générales d'établissements.

Elle appelle les autres personnels à se rendre solidaires de ce mouvement.

Marseille, le 11 janvier 2017